



**s.a. entreprise charles moroni**

60 Boulevard du val de Vesle

51500 Saint-Léonard

Tél. : 03 26 87 02 66

Fax : 03 26 05 07 61

Direction Départementale des Territoires  
Service Environnement, Eau et Préservation  
des ressources  
40, bd Anatole France  
CS 60554  
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex  
*A l'attention de M. le Préfet*

**Objet : Carrière Entreprise Charles MORONI (Cloyes-sur-Marne) – Porter à connaissance d'une demande de modification des conditions d'exploitation et de remise en état et demande d'examen au cas par cas**

**Réf. : Art. R 181-46 II du Code de l'Environnement**

**Art. R 122-3 du Code de l'Environnement**

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Hugues MORONI, agissant en qualité de Président du Conseil d'administration de l'Entreprise Charles MORONI, ai l'honneur de :

- **Porter à votre connaissance une modification des conditions d'exploitation**, via le CERFA 14734\*03 et ses annexes ci-jointes, qui consiste en :
  - **L'utilisation de remblais inertes provenant de l'extérieur** du site dans le cadre de la remise en état du site 4, ainsi que la **modification des plans de remise en état** des sites 3 et 4 ;
  - Une **extension** des sites 4 et 6 (7 ha au total), d'une carrière autorisée par l'arrêté préfectoral n°2014 A 007 CARR du 25 mars 2014, sur la commune de Cloyes-sur-Marne.
- Solliciter une **demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**, dans le cadre de cette extension, via ce même dossier.

Dans l'attente d'une suite favorable à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Saint-Léonard, le 20 avril 2020

Hugues MORONI  
Président Directeur Général

---

Siège social – 1 Bv du Val de Vesles prolongé – 51500 St-Léonard – Tél 03 26 87 02 66 – Fax 03 26 05.07.61 – SA au capital de 4.500.000 € – RC B 335 880 068 – Commercial et Transport : même adresse (Fax 03 26 04 81 19)